

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement
d'avance.
On ne s'abonne pas pour moins
de six mois.

Si la guerre est la dernière raison des
peuples, l'agriculture doit en être la pre-
mière.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne
2me " etc., 2 cts. "
Pour annonces à long terme,
conditions libérales.

Emprons-nous du sol, si nous vou-
lons conserver notre nationalité.

PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

Moyen de faire de bonne culture sans argent.

Nous l'avons déjà dit et nous le répétons : la plupart des cultivateurs Canadiens cultivent trop pour avoir de fortes récoltes. Nous savons que cet avancé va paraître à plusieurs un paradoxe, et on va probablement répéter ce que nous disait, il y a quelque temps un brave cultivateur, à qui nous adressions les mêmes paroles. " Monsieur, nous dit-il, je ne vous comprends pas du tout. J'ai douze personnes à nourrir, si je ne sème pas au moins un tiers de ma terre en blé, un arpent en pois, trois à quatre arpents en orge et en avoine, je n'aurai pas assez de pain pour la maisonnée, pas assez de menus grains pour mes engrais. Tenez, Monsieur, je vous crois bien savant pour le reste, mais dans ces choses là, vous ne vous y entendez pas comme l'habitant, " et il leva la tête d'un air triomphant et semblant dire : " Ah ! Ah ! il en a pour son compte, et s'il sait lire dans les gros livres, il doit s'apercevoir que quand il s'agit de la terre, il ne me va pas au jarret. " Voici le raisonnement que nous lui fîmes pour le détromper : Mon ami, combien d'arpents de terre ensemencez-vous en blé ? — Ordinairement dix, Monsieur. — Combien de minots de semence par arpent ? — Deux. — Combien produit chaque minot ? — Trois à quatre minots. — Vous ne retirez donc que 60 à 80 minots de 20 minots de semences. Et encore avez-vous cela tous les ans ? — Ah ! Monsieur, il y a des années où je récolte à peine 30 à 40 minots de mauvais grains. — Mais, dites-moi donc, un pareil système de culture vous enrichit-il ? — Pas du tout, monsieur, il me ruine plutôt. — Pourquoi le suivez-vous donc ? — Parce que je n'en connais pas d'autre. — Mais dites-moi encore, est-ce que votre terre n'a jamais produit plus que cela ? — Ah ! oui, monsieur ; je vous assure que défunt mon père, qui a défriché une grande partie de cette terre, en a eu de fameuses récoltes ! Quand

j'étais petit garçon, je me rappelle qu'il a eu jusqu'à trente minots par arpent ; puis c'en était du blé, ça pesait comme du plomb. Aussi, il ne semait jamais plus de deux arpents en blé, et le grenier était toujours plein. — Vous convenez donc qu'on peut retirer de la terre trois à quatre fois autant que vous en retirez ? — Oui quand elle n'est pas fatiguée. — Que faites-vous à un animal qui est fatigué, amaigri ? — On lui donne bien à manger, et on le laisse reposer. — Pourquoi n'agissez-vous pas ainsi envers votre terre ? Donnez-lui à manger et laissez-la se reposer. — Mais qui nous nourrira pendant ce temps là ? — Ne vous mettez pas en peine, cette difficulté est facile à résoudre, si vous voulez suivre mon conseil. Ecoutez bien : Nous voilà en juin, vous avez le temps d'ici au printemps prochain de préparer un bon compost. Faites un amas de terre et de mauvaises herbes, qui se trouvent en abondance autour de vos bâtisses, arrosez ce compost tous les jours avec les urines, les savonnures, les eaux de vaisselle, etc. Votre compost va se décomposer et devenir un excellent engrais que vous ajouterez le printemps prochain aux fumiers de bêtes à cornes, de chevaux, de porcs et de moutons. Avec ce produit, engraissez deux arpents de terre que vous ensemencerez en blé, et vous verrez que l'automne prochain vous donnera une récolte aussi abondante que celles que vous donnait vos dix arpents. Vous pourrez aussi en ensemencer quelques pièces de votre champ en patates, pois, orge et avoine. Quant au reste de la terre laissez-le reposer et s'engraisser, c'est-à-dire laissez-le en prairies et en paccage ; car la prairie et le paccage ne reposent pas seulement la terre, mais encore ils l'engraissent de leurs débris. De plus, comme vos terres me paraissent manquer de chaux, vous feriez bien de couvrir les pièces que vous vous proposez d'ensemencer, de branches, de broussailles et de jets y faire brûler avant de herser. Voyons maintenant quels bénéfices vous retirerez de ce nouveau mode. Vous allez diminuer considérablement vos travaux, puisqu'au lieu de dix arpents pour le blé, vous n'en labourerez que deux, vos animaux de travail ne

s'épuiseront pas, vous éviterez une perte de temps considérable, vous économiserez seize minots de grain de semence, vous ménagerez les gages d'un serviteur. L'automne prochain, vous aurez autant de blé et d'autres grains ; de plus, votre quantité de fourrage sera double de ce qu'il a coutume d'être, par conséquent vous soignerez mieux vos vaches laitières, vous en augmenterez le nombre, elles vous donneront plus de lait, de beurre, et comme tous les autres animaux, plus et de meilleur fumier.—Vraiment, Monsieur, ça du bon sens, et je crois que vous avez encore plus d'esprit que nous autres.—Laissez là les compliments, mais ne manquez pas de faire l'expérience de ce que je viens de dire. Le printemps prochain nous verrons si notre enseignement a porté ses fruits.

Nous rapportons cette conversation ; car ce que nous avons dit à ce cultivateur nous pourrions le répéter à un grand nombre.

Dans notre dernière Causerie nous disions : "*beaucoup de foin beaucoup de pain*" et nous nous engageons à le prouver par des faits. Rien de plus facile que l'accomplissement de cette promesse, car tous les pays qui ont essayé ce mode, sont passés pour ainsi dire tout à coup de la misère à une prospérité remarquable. L'Allemagne, par exemple, est une preuve frappante de ce que nous avons avancé plus haut : "Que plus on sème d'herbe, et que moins on sème de blé, plus on récolte de viandes, de céréales, plus on a d'engrais, plus on diminue les frais de culture et que, par conséquent, plus on s'enrichit. Il y a, à peu près 75 ans, ce pays n'ayant de prairies que ce qu'il en fallait pour l'entretien du bétail de travail, était pauvre, produisait à peine assez de seigle et d'orge pour nourrir une population clairsemée sur son territoire. Quelques années plus tard, on y introduisit la culture du fourrage en grand ; depuis cette époque la marche progressive de ce pays dans la carrière des richesses a quelque chose de merveilleux.

On a vu en d'autres siècles et en d'autres pays, des peuples opulents courir promptement à leur ruine, en suivant une marche tout opposée, et confirmer les principes que nous défendons. Un des exemples les plus frappants qu'on puisse citer à cet égard est celui que nous fournit l'Italie ancienne.

Jusqu'au troisième siècle avant Jésus-Christ, chez toutes les nations qui habitaient l'Italie, les produits de l'agriculture furent d'une abondance prodigieuse. Sur le territoire des Romains, qui n'était pas des plus fertiles, le rendement du blé était de quinze à vingt minots pour un. Ce fait remarquable ne saurait être revoqué en doute, ni taxé d'exagération, car il est appuyé sur des preuves dont l'authenticité est incontestable.

"Jusqu'en l'an 385 de Rome, dit Varron, l'immense majorité des citoyens romains ne posséda que deux *jugera*, c'est-à-dire, à peu près un arpent de terre. Il fallait que la famille trouva le moyen, par son travail et son industrie, de faire rendre à cet étroit espace de terre de quoi subvenir à tous ses besoins. Il ne fallait pour cela rien moins que le rendement de quinze à vingt pour un."

D'après le même, en l'an 149 avant J.-C., et d'après Cicéron le rendement du blé n'était plus que de sept à huit pour un. Alors l'Afrique et la Sardaigne fournissaient aux romains une

grande partie de leur approvisionnement en grains.

"Cent ans plus tard, dit Columelle, les récoltes devinrent considérables, et un rendement de quatre pour un, était cité comme remarquable."

"Autrefois, dit Tacite, les diverses contrées de l'Italie expédiaient jusque dans les provinces lointaines des quantités considérables de grains. Aujourd'hui ces contrées ont recours à l'Égypte pour s'alimenter."

Voilà donc tous les produits de l'agriculture, en Italie, déchus des quatre cinquièmes ou des cinq sixièmes du taux auquel ils s'étaient élevés dans l'antiquité et auquel ils s'étaient maintenus jusqu'au second siècle, avant Jésus-Christ. Qui a pu amener un aussi grand changement ? Une seule cause bien simple, un fait bien évident et bien palpable.

Si l'on obtint d'abord d'aussi riches récoltes que celles de quinze à vingt mesures pour une, c'est parce qu'alors, il existait en Italie une prodigieuse quantité de bétail, et par conséquent beaucoup d'engrais. Et il n'y avait autant d'animaux que parce que les quatre cinquièmes du sol étaient consacrés à la culture du fourrage.

Plus tard, en voulant produire une augmentation de céréales, on diminua la culture du fourrage pour étendre d'avantage celle des grains ; mais on tua la richesse, les grains diminuèrent sensiblement. Cinquante ans après, le blé ne produisait plus que huit pour un.

Au siècle de Columelle, le bétail et le fourrage étaient réduits à la plus petite proportion, et l'on n'obtenait plus que trois ou quatre au plus pour un. Qu'il y ait eu primitivement beaucoup de bétail en Italie, c'est ce que prouve une loi que fit passer le tribun C. Licinius Stolo, l'an 385 de Rome. Cette loi fixait à cinq cents *jugera* (250 arpents) la plus grande étendue de terrain qu'une famille pût posséder. Elle portait aussi que nul ne pourrait avoir plus de cent bêtes de gros bétail, ni plus de cinq cents bêtes de menus bestiaux.

Voilà tout le secret des merveilles de l'antique agriculture italienne ; voilà un de ces documents qui révèlent tout l'état économique d'une nation. Suivant notre manière de voir, quelle quantité énorme d'animaux pour un domaine de 250 arpents de terre ! Pourtant voilà ce qui faisait la richesse de ce pays à cet époque. C'est le même système qui a produit les mêmes résultats en Angleterre et en Allemagne, où un minot de semence produit ordinairement de quinze à vingt minots.

Ainsi donc pour résumer ces faits en peu de mots, tant qu'on a eu en Italie de 100 à 125 têtes de gros bétail par 200 arpents de terre, on récolta de 15 à 20 minots pour un de semence ; quand on n'eut plus que douze à quinze têtes de gros bétail pour 200 arpents, un minot ne produisait plus que trois à quatre minots, par conséquent, il fallait labourer cinq à six arpents de terre pour avoir un revenu égal à celui que produisait auparavant un seul arpent. Nous pourrions parcourir la terre en tout sens et l'histoire dans toute la durée des siècles, sans trouver une contrée qui ait pu se soustraire à l'empire de cette loi immuable comme la nature. Ainsi se trouve constatée cette grande vérité : *qui a du foin a du pain*. Ainsi qui sème peu de grain, qui liasse

la plus grande partie de son champ en fourrage, qui a beaucoup d'animaux, produit beaucoup d'engrais, et par conséquent beaucoup de pain. Que ceux qui en doutent, en fassent l'expérience, pour avoir le plaisir de nous donner le démenti, si nous les trompons.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

La *Question romaine* est devenue de nouveau la question européenne. Le Danemark a réglé avec perte ses comptes avec les Etats allemands et la Prusse ; la Pologne s'efface de plus en plus sous la volonté de fer de l'Autocrate russe ; l'Italie annexée ne vit presque plus dans l'opinion sous ses anciennes autonomies. Il ne reste plus que Rome et la Révolution en face de la diplomatie et du *droit nouveau*.

Jamais plus complète illusion ne s'est faite que celle issue tout-à-coup de la fameuse Convention franco-italienne signée à Paris le 15 septembre dernier. On voulait tout apaiser, tout régulariser, tout concilier ; on a tout réveillé, tout remis en question, tout brouillé. Et le trône le plus en péril en tout cela, n'est pas précisément celui sur lequel on visait. L'Italie usurpatrice reste irréconciliable avec la Papauté dépouillée. Le roi-galant homme demeure pris plus que jamais dans ses propres filets, et la France napoléonienne s'excuserait en vain de ne s'être pas compromise à un degré nouveau et des plus graves. C'est pourquoi, de part et d'autre, les *explications* touchant la malencontreuse *Convention*, pleuvent à Paris et à Turin ; mais elles ne font que montrer d'avantage, d'un côté, la mauvaise foi la plus insigne, de l'autre, l'illusion la plus étrange : si toutefois il n'y a pas connivence secrète et diplomatique, chose assez de mise dans les finesses politiques du jour.

L'écrivain publiciste qui a le mieux interprété, en France, le faux et les dangers de la convention du 15 septembre, a été M. de Falloux. A lui seul, il a porté à ce traité inattendu et opéré *ex parte*, des coups si bien dirigés et si vrais que le gouvernement de l'Empereur s'en est ému au point de mettre en question s'il ne fallait point admonester le journal qui s'est fait hardiment l'organe de cette voix puissante et osée. Sans l'ancienne amitié de M. de Falloux avec le ministre actuel des affaires étrangères, M. Drouyn de Lhuys, la réprimande publique eût eu lieu ; mais heureusement la manifestation de la vérité eût précédé le châtement, et la gloire due à l'auteur courageux de cette manifestation n'en eût été que plus belle.

Maintenant, tout le résultat pratique de cette *Convention* éventée, se trouve à la merci du Parlement italien. Qu'en attendre ? rien de bon pour la sécurité et les droits temporels du Saint Père ; non plus que pour la réintégration des princes légitimes injustement dépossédés, ainsi que pour la paix générale de l'Europe. C'est-à-dire, la Révolution, le piémontisme, le *droit nouveau*, et la politique saccadée et toujours louche de Napoléon III, vont paraître triompher encore quelques temps. Ainsi le veut la Providence, comme l'a témoi-

gné tant de fois l'histoire à l'égard des peuples qu'elle laisse se punir eux-mêmes de leurs infidélités envers elle, ou envers l'Eglise.

En attendant, le Saint Père est toujours tranquille à Rome, malgré les tentatives continuelles et sourdes que le gouvernement piémontais soudoie pour exciter dans Rome des soulèvements prétendus patriotiques. C'est ainsi qu'il entend aujourd'hui encore ses engagements, anciens et nouveaux, de ne point troubler le Pontife, de respecter les Etats qui lui restent, et de le protéger contre toute agression étrangère.

D'un autre côté, si Pie IX est tranquille à Rome au milieu des nouveaux orages que lui a suscités le traité franco-italien, il n'en est pas de même des autres Souverains de l'Europe. Ils s'agitent, ils se recherchent, ils se repoussent. La mine chargée secrètement à Paris, a fait plus d'effet, ou un autre effet, que celui qu'on pouvait en attendre. Oter la France de Rome, et par ses propres mains, sans doute c'eût été un événement magnifique pour l'*indépendance des rois* en général, pour le triomphe plus certain et plus rapproché du protestantisme, du schisme grec, de la Révolution, des Sociétés secrètes, du Piémontisme et des libéraux de tout genre. Mais ce plan est venu au jour encore trop tôt ; les puissances européennes, isolées aujourd'hui les unes des autres, resteraient, ainsi que leurs peuples, exposées à tous les hasards d'un cataclisme ; n'ayant plus dans la papauté, comme autrefois, un point sûr de ralliement et des principes fixes pour assurer le salut commun. Les Majestés du jour s'enferment dans le dédale trompeur de leur habile diplomatie, ou ils courent la poste, en quelque sorte, voyageant *incognito* et sans bruit, pour quêter une alliance, ou en maintenir une autre, toujours à bout d'effet, quoique *sincère et cordiale* dit la diplomatie.

Maintenant, qu'est-ce qui terminera ce désarroi européen ? Humainement parlant, c'est la guerre, et la guerre seule. Et s'il y a accord aujourd'hui, quelque part, dans les jugements humains, c'est à peu près sur ce funèbre sujet. Et les plus entendus dans ce concert étrange, sont loin de nous rassurer sur la durée, le caractère et la portée de cette nouvelle guerre européenne. Pie IX qui sait mieux que tous autres le dernier mot des châtements divins, tombant sur les peuples et les chefs prévaricateurs, fait prier de plus en plus, afin que les nouveaux jours mauvais, qui lui paraissent aussi imminents qu'inévitables, soient abrégés ; et que la vraie lumière revienne à tous, aux rois comme aux peuples.

Pour entrer dans quelques détails au sujet des affaires italiennes, disons que le transport du gouvernement de Turin à Florence se prépare ostensiblement, malgré le peu d'entrain qu'y témoignent les Turinois ; et malgré la vive opposition qui paraît devoir s'élever, à cet égard, dans le Parlement italien, actuellement en session ouverte.

En France, après l'excitation suscitée par la convention du 15 septembre, la présence de l'Empereur de Russie sur le sol français, la visite qu'a été lui

faire l'Empereur Napoléon, les pourparlers, vrais ou supposés, qu'on a prêtés aux deux souverains, ont servi d'événement principal pour le moment. Parmi les journalistes, les uns ont parlé de l'existence d'un congrès, les autres d'alliances politiques; ceux-ci de dynasties nouvelles pour Naples et pour ailleurs, selon la nouvelle carte européenne que la guerre ou le *droit nouveau* amèneront forcément, si la pente des choses, en Europe, incline toujours dans le mauvais sens du jour. Du reste, en France aujourd'hui, le voyage de l'Empereur à Nice, lui a valu, paraît-il, de chauds témoignages de sympathie et de respect. Puisse-t-il employer ces témoignages, mérités justement sous tant de rapports, à bien connaître les vrais vœux de la France et sa gloire impérissable relativement à son titre de *Fille aînée de l'Église* et de protectrice spéciale du Saint Siège.

En Angleterre, les vieux Lords, quasi séculaires, Palmerston et Russell, sont, dit-on, en guerre ouverte. Tant mieux, diront plusieurs; le monde n'en ira pas plus mal s'ils cessent d'être d'accord dans leur politique étrangère. Quant à l'intérieur, l'Angleterre a bien aussi, depuis longtemps, ses misères de plus d'un genre. Sa population pauvre augmente de jour en jour; ses ouvriers, encore trop peu occupés, menacent la paix publique; ses colonies semblent lui être à charge; quelques-uns de ses alliés, difficiles et remuants, lui imposent, avec des inquiétudes continuelles, certains sacrifices parfois assez humiliants; et, chose étonnante! le fameux faux principe de la *non-intervention*, qu'elle a créé bien plus pour rester seule à intervenir partout, que pour empêcher les autres peuples à se mêler trop des affaires d'autrui, elle semble aujourd'hui plus que jamais comme forcée d'y tenir à tout prix, tant son intervention est devenue suspecte et peu heureuse, même pour ses propres intérêts. Ainsi elle redoute, entre toute autre puissance, l'Union fédérale américaine, qui nous avoisine, et qui ne demande peut-être qu'à nous inquiéter quand elle aura, elle-même, secoué le pesant fardeau d'inquiétude et de malheurs qui l'accable. C'est pourquoi, l'Angleterre nous fait avertir par ses journaux les plus influents, et par d'autres voies plus ou moins officieuses ou officielles, d'avoir à nous armer nous-mêmes, tout en promettant d'y mettre la main, elle aussi: ce qui à tous égards n'est que juste et raisonnable.

Dans ses affaires religieuses et morales, qui devraient être chez tout peuple civilisé, le pivot et la garantie la plus sûre du maintien régulier de l'ordre social et politique, comme des intérêts moraux et matériels, on continue d'y signaler, par la presse, d'étranges statistiques dans les mœurs, et une décadence non moins étrange dans les doctrines. *L'Établissement religieux*, appelé l'Anglicanisme, depuis longtemps connu comme en voie rapide de désarroi, semble aujourd'hui devenir le point de mire de tous les errants du monde, auxquels, en toute vérité et logique, le *libre-examen* du protestantisme donne le meilleur droit possible à cette fin. Mais ce qui est caractéristique aujourd'hui contre l'Église légale d'Angleterre, c'est

que ses appuis naturels, les évêques, les ministres, le Parlement, les magistrats, les savants, lui décochent comme à l'envie, en vertu du principe fondamental protestant, des traits aussi nombreux que meurtriers. A tel point que c'est devenu tout un émoi général parmi ceux qui tiennent encore à *l'Établissement* par les raisons purement humaines que tout le monde sait. Pour comble d'embarras, voilà qu'on vient de tenir à Bristol, un congrès protestant, à l'imitation des congrès catholiques de Malines et de Munich, dans lequel le *virus* du libre examen a pris plus que jamais ses courées franches. Non seulement on y a nié les prétentions de l'examen privé à fonder une Église quelconque, et notamment la haute et basse Église légale du royaume-uni; mais on a prouvé, par l'examen privé lui-même, qu'on n'avait pas le droit, en vertu de ce principe si large et si dissolvant, d'imposer à personne l'inspiration divine des Livres-Saints. Alors, plus de Bible, plus de légalité, plus d'argent, dites-nous ce que va devenir le protestantisme à l'état d'Église. Père de toutes les erreurs religieuses, morales, sociales, politiques et philosophiques qui se sont accumulées depuis trois siècles dans une trop grande partie de la société chrétienne, et qui l'ont faite ce qu'elle est aujourd'hui, une Babel de doctrines et de sectes en tout genre, le protestantisme finit comme il a commencé par le rationalisme porté à sa plus haute puissance. Ce n'est plus qu'une secte philosophique, parvenue au dernier degré de l'indépendance humaine; capable de tout pour le mal, nulle pour le bien moral, chrétien.

L'Irlande, prévoyant ce nouveau déluge d'erreurs qui va se répandre sur toute la face d'un royaume auquel elle est attachée comme le boulet au pied de l'esclave, se prépare à fonder une Université catholique pour sauver sa jeunesse lettrée, et perpétuer dans l'île antique des Saints, la semence des vrais principes par la lumière de la vraie foi.

On paraît espérer que l'Empereur de Russie songe sérieusement, non à l'indépendance de la Pologne, mais du moins à quelques adoucissements assez importants au régime suivi jusqu'ici. On ajoute même que la dernière Encyclique du Saint-Père, que des agents subalternes de la politique russe ont indignement falsifié, avant de la remettre aux évêques polonais, ne l'a point blessé au point qu'on l'avait dit. Il s'agirait même de renouer, auprès du Saint Siège, les relations diplomatiques brisées pour le moment par l'Encyclique. De son côté, le Saint-Père accrédirait un Nounce auprès de Sa Majesté moscovite.

Un nouveau journal a été autorisé en France, sous le titre de *L'Avenir*. Il a pour auteur une sorte de second Renan, et, partant, il ne promet rien de bon. D'autres hommes, d'une bien autre trempe, parmi lesquels était le célèbre catholique, Louis Veuillot, ont toujours été refusés jusqu'ici dans la même carrière. Est-ce là de la politique, ou du machiavelisme? Pauvre France!

Dans la prochaine *Quinzaine*, nous aurons à nous occuper uniquement de nos affaires locales. Le projet

de confédération, dont les scellés sont enfin levés officiellement, et non plus officieusement seulement, étant, à lui seul, tout un événement, et des plus graves, demande nécessairement quelques observations en rapport avec le fort et le faible qu'il peut comporter. N'en rien dire, dans un journal qui tient à cœur d'informer le peuple canadien français de tout ce qui touche gravement à ses intérêts religieux, moraux et matériels, et qui, sous les mêmes rapports, résume même les événements étrangers pour servir, au besoin, de renseignements utiles sur les principes, bons ou mauvais, qui font mouvoir les agents humains de ces événements, ce serait un contre-sens qui ne pourrait s'excuser que par une défaillance d'intelligence, de cœur ou de caractère.

P. S.— Ce qui a été dit dans la dernière *Quinzaine* au sujet du Grand-Tronc, était le résumé fidèle du dépouillement des divers journaux qui échangent avec la *Gazette des Campagnes*, et l'information précise de quelques voyageurs qui corroboraient par leurs plaintes personnelles les cas généraux manifestés, comme avis à qui de droit, par l'auteur de la *Quinzaine*. Après cela, le bien particulier ou général qu'on peut et qu'on doit dire du Grand-Tronc en d'autres lieux et à d'autres titres, n'est que justice à rendre; et ne saurait, il semble, blesser personne. En tout, *justicia et pax*, ne peut être une mauvaise maxime, ni une mauvaise ligne de conduite.

CORRESPONDANCES.

Colonisation.

Monsieur le Rédacteur.

Permettez que je vous envoie ces quelques lignes, qui n'auront probablement pas beaucoup d'intérêt pour un grand nombre de vos lecteurs, mais qui auront, j'en suis sûr, leur utilité dans le coin du monde que j'habite. Au reste, qu'est-ce qui se mêlerait de parler ou même d'écrire s'il fallait absolument pour le faire, avoir la certitude que l'on piquera toujours la curiosité et que l'on intéressera infailliblement le plus grand nombre de ceux qui nous écoutent ou qui nous lisent?

Après ce préambule de *stricte étiquette*, j'entre en matière :

J'ai eu l'occasion, il y a quelque temps, de vous parler d'un certain défrichement assez considérable que trois des principaux habitants de St. Modeste et quelques autres ont fait en arrière de cette paroisse, dans le huitième et neuvième rang du township Withworth. Le printemps dernier, ce lopin de terre mesurant 45 arpents en superficie a été ensemencé à la herse.

Par une belle journée du mois d'août dernier, je fus, avec quelques amis, visiter ce nouveau défrichement. C'est là que j'eus le beau spectacle du plus beau champ de grain que j'avais encore vu. Un vaste carré-long couvert d'épis, se balançant sur leurs tiges, comme les flots de notre beau fleuve soulevés par une belle brise. Rien de plus beau, de plus agréable à la vue que les ondulations de ce magnifique champ encore vert, où l'orge, le blé, l'avoine, ont pris la place de la forêt, et ont cru, presque à hauteur d'homme, là où quelques mois auparavant la terre était encore couverte de merisiers, d'érables, de hêtres, de quelques

épinettes et sapins : ce qui nous donne de suite une idée de la fertilité de cette terre. C'est là que j'ai pu me convaincre une fois de plus de ce que peut faire le courage, l'énergie, la volonté du colon canadien, lorsqu'il a l'âme trempée comme ceux à qui appartiennent ces lots : et il est juste que je les nomme en toutes lettres. Noël Chouinard, à lui seul, a ensemencé 21 arpents ; Pierre Chouinard, son père, 6 à 7 arpents ; Memèse Mirville dit Deschênes avec ses deux gargons, 11 arpents ; les 15 autres arpents l'ont été par trois ou quatre autres habitants du lieu.

En lisant ce que nous raconte l'aimable auteur de *Jean Rivard* de la famille du Père Landry, qui fut le premier à aller s'enfoncer dans la forêt à la suite de son brave et vigoureux héros, je pense, aussitôt à la famille du père Chouinard qui fut un des premiers qui se fixa dans le canton Withworth, il y a quelque vingt-deux années passées. Voilà M. le Rédacteur, de ces vrais colons, voilà de ces canadiens qui ne craignent pas de s'enfoncer dans la forêt, qui n'ont pas peur d'une terre de bois de bout, voilà des hommes, comme il y en a tant d'autres, fort heureusement dans notre beau pays, de ces hommes vigoureux qui savent attaquer hardiment les arbres de la forêt, et convertir en peu de temps, en un beau champ de grain, ces localités sauvages qui, jusque là n'avaient été habitées que par les ours, les loups-cerviers, les renards, les martres, les castors, ou encore par la gentie plus paisible des lièvres et des perdrix.

C'est pour n'avoir pas eu peur de la forêt que le brave père Chouinard et sa vénérable compagne, peuvent voir aujourd'hui, avec bonheur et satisfaction, quatre de leurs enfants et bientôt un cinquième établis auprès d'eux ; bonheur et consolation qu'ils n'auraient certainement pas sur leurs vieux jours s'ils se fussent obstinés à rester dans les grandes paroisses à cultiver deux arpents de terre, en s'endettant. Voilà un exemple entre cent autres que je pourrais citer, de ce que peut le courage, l'énergie, la volonté du colon canadien.

Mais revenons à nos colons du 8e, 9e rang. La semaine dernière, j'ai été de nouveau visiter leur champ. Je suis heureux de connaître et de m'assurer par moi-même que les gelées qui se sont fait sentir en plusieurs endroits au commencement de septembre n'ont fait aucun ou très-peu de dommage dans cette nouvelle localité.

Seulement ici, comme partout ailleurs les braves colons ont à regretter les dommages qu'ont causés les pluies incessantes que nous avons eues depuis trois semaines. L'orge surtout qui avait été coupée, et qui n'avait pu être sauvée avant *le méchant temps* a souffert en javelle, elle a même un peu germé.

J'ai blâmé les gens de n'avoir pas mis de suite après l'avoir coupée, leur orge en quintaux, comme ils le font assez souvent pour le blé, le seigle et l'avoine. On me répond invariablement que ce procédé n'est pas facile, ni même possible pour l'orge qui a, disent-ils, la paille *trop tendre*, *l'épi trop pesant*, *les barbillons trop longs* ce qui fait, paraît-il, que l'orge s'égraine, l'épi se casse, si on les met en quintaux. Voulez-vous bien nous dire si ces braves gens se trompent, et rectifier leur erreur en leur donnant un avis sur la manière de faire leurs quintaux pour parer aux inconvénients que je viens de mentionner, sur leur parole (1). Vous rendrez par là un grand service aux colons de notre localité, et de bien d'autres peut-être ; car, vous le savez, il n'y a peu de grain à qui la pluie fasse perdre son prix comme l'orge. La culture de l'orge pour le colon qui

(1) Vos braves colons peuvent être assurés qu'il est aussi facile de mettre l'orge en quintaux que tous les autres grains surtout s'ils ont la précaution de la couper quelques jours avant sa parfaite maturité.—*Note éditoriale.*

commence à défricher une terre, c'est son salut, le commencement de sa fortune, s'il y réussit.

Malgré la diminution causée nécessairement par la pluie, tous s'accordent à dire qu'il devra sortir cet automne de ces 45 arpents d'abattis, qui n'a été tassée que le printemps dernier en grande partie, au moins 5000 à 7000 gerbes d'un excellent grain, sans compter les quelques légumes qu'on avait eu la bonne idée de semer par-ci, par-là, tels que patates, bettes-raves, navets. Sans compter non plus, bien entendu, ce qu'un voisin *peu scrupuleux*, ancien habitant de ces contrées, s'est plu à enlever avec sans gêne et l'aplomb d'un fin voleur, et cela quelquefois en plein jour, sous les yeux même du propriétaire. C'est incroyable direz-vous. Croyez-m'en, j'ai vu de mes yeux vu le dégât assez considérable, causé par ce voisin à la sombre figure qu'on nomme M. L'ours, ce digne hôte de la forêt, avant de commencer ses longs jours et ses ennuyeuses nuits à se lécher la patte, a cru qu'il lui était bien permis de faire tous les jours une descente sur les lieux où naguère encore il régnait en maître, afin de profiter de la riche pitance que lui offre un beau champ d'avoine encore un peu verte.

Au revoir, avec votre permission.

E.

St. Modeste, 3 octobre 1864.

Préparation du tabac (*Article troisième*).

Monsieur le Rédacteur,

Les deux correspondances qui ont paru dans vos colonnes, Nos. du 15 septembre et du 1er octobre, sur la culture du tabac d'après la méthode de M. Lathrop, lui ont été communiquées, avec prière de faire toutes les corrections et additions qu'il jugerait convenables. Voici la lettre qu'il a bien voulu m'écrire en réponse, avec la permission d'en faire part aux lecteurs de la *Gazette des Campagnes*.

S. Hadley Falls, Mass. U. S., 7 Nov. 1864.

Cher monsieur,

Vous me demandez de lire et de corriger au besoin vos deux articles sur la culture du Tabac, publiés dans la *Gazette des Campagnes*. Je me rends volontiers à votre désir.

Votre visite à Hadley a été malheureusement trop courte pour que j'aie eu le temps de tout vous dire. Les corrections que je propose se réduisent à peu de chose. Mais comme vous paraissez tenir à donner aux lecteurs de la *Gazette des Campagnes* un ensemble un peu complet d'informations sur mon mode de culture, j'ai voulu ne rien omettre d'essentiel.

Au lieu de fixer l'époque pour étêter le tabac au commencement d'août, dites plutôt qu'il faut faire cette opération lorsque le tabac est suffisamment poussé. Il y a des champs où cela doit se faire deux ou trois semaines plus tôt que dans d'autres. Pour s'assurer du temps où le tabac est suffisamment mûr pour être coupé et entré, il faut plier la feuille en deux et presser le pli entre l'index et le pouce. Si le tabac casse ou craque, il est temps de le couper. Toute personne au fait de cette culture peut connaître cela à simple vue. Si l'on aperçoit quelques taches, et si les feuilles prennent une couleur jaunâtre foncée, il est temps de le couper. C'est là la seule règle à suivre. Mais il ne faut pas dire qu'on doit attendre deux ou trois semaines après l'étêtement ou le pincement. Aussitôt après cette opération les bourgeons latéraux commencent à paraître; on doit les casser deux ou trois fois avant de couper le tabac. Il faut faire bien attention à couper *tous* les bourgeons ou rejetons auparavant.

Ici nous coupons deux rangs à la fois, en laissant d'abord les

pieds là où ils sont. Lorsque le tabac est assez fané pour pouvoir être manipulé sans danger de casser les feuilles, on le met en tas de trois à cinq pieds, à droite et à gauche, en laissant un espace suffisant entre les rangs à la voiture qui doit les transporter au séchoir.

Au lieu de passer la ficelle en spirale autour de la perche (comme il est dit dans l'article) il serait mieux d'attacher le premier plant à la perche, puis de passer la ficelle sur la perche autour d'un second plant du côté opposé. Le troisième plant est mis à côté du premier, à une distance convenable, et fixé par un simple tour de la même corde, sans nœud, et ainsi de suite jusqu'à ce que la perche soit garnie d'un bout à l'autre, de gauche à droite. Le tabac est accroché par le gros bout. De cette manière il reste plus solidement attaché, et son propre poids le maintient en place.

Lorsqu'il s'agit de détacher les feuilles des tiges, c'est la personne la plus entendue qui ôte d'abord les plus mauvaises, au lieu des meilleures feuilles, comme il est dit dans l'article. Une autre personne moins capable reçoit chaque tige à demi dépouillée, et achève d'enlever ce qui reste, c'est-à-dire, toutes les feuilles de meilleure qualité, pour les mettre en *main*, au moyen d'une mauvaise feuille servant d'attache.

Il y a une petite erreur dans les proportions données aux boîtes qui doivent recevoir le tabac. Au lieu de 3 pieds de haut, 2½ pieds de long sur 10 pouces de large, il faut mettre 3 pieds 6 pouces à 3 pieds 10 pouces de long (suivant la longueur du tabac), sur 2 pieds 6 pouces de large et 2 pieds 6 pouces de haut. Chaque boîte peut contenir 375 à 400 livres. Pour l'emballage les *main*s se placent en croisant la pointe des feuilles de quelques pouces, et en laissant les gros bouts le long des parois des deux extrémités de la boîte. Pendant cette opération un homme peut se tenir debout sur le tabac pour le fouler, en même temps qu'un ou deux autres, avec des leries, le pressent assez pour faire entrer dans la boîte la quantité marquée plus haut.

Au lieu de donner 2½ pouces d'épaisseur aux perches ou slabs, il suffit de leur donner 1½ à 2 pouces suivant la force du bois. C'est autant de bois d'épargne.

Vous pouvez faire de tout ceci l'usage que vous voudrez.

J'aurais voulu vous rendre votre visite lors de mon voyage à Montréal chez notre ami M. P. au mois d'août dernier, mais la chose m'a été impossible. J'ai regretté de ne pas vous y trouver comme nous en étions convenus.

Agréez, etc., etc., votre ami,

PAUL LATHROP.

M Lathrop fait beaucoup d'argent avec son tabac. Ses profits proviennent principalement des économies résultant de son mode de culture. Chez lui tout, jusqu'au plus petit détail, est l'objet d'un calcul tendant à ménager surtout les frais de main-d'œuvre, soit pour abréger le temps de la durée des diverses opérations, soit pour faciliter les moyens d'action.

Comme on le voit, sa lettre renferme quelques corrections et de nouveaux détails qu'il était important de recueillir. Ils font naturellement suite aux deux premières correspondances susdites.

Si vous le trouvez bon, M. le Rédacteur, dans un quatrième article, je vous dirai quelques mots des résultats remarquables de la culture du tabac sur la ferme de M. A. Pinsonnault, près de Montréal, et dans les environs de Hartford, Connecticut, pendant la dernière saison.

Ste Anne, 19 novembre, 1864.

P.

Appréciation de la "Gazette des Campagnes."

La *Semaine*, dans un excellent article sur l'agriculture, et les causes qui en ont retardé les progrès, que nous voudrions reproduire en entier, tant nous lui donnons notre pleine approbation, s'exprime ainsi :

"Le Bas-Canada possède une bonne partie des éléments propres à assurer à la cause de l'agriculture un avenir certain, durable et brillant. Nos écoles et nos journaux d'agriculture (la *Gazette des Campagnes* surtout, dont les propriétaires, après trois années de travail, et d'efforts incessants, sont parvenus à en faire la meilleure publication agricole du pays,) nos fermes-modèles, nos comices et nos exhibitions agricoles, ont, en effet, déjà accompli immensément de bien, et sont, sans aucun doute, appelés à en produire davantage,—à condition, toutefois, que le Gouvernement généralise les efforts individuels, isolés, et qu'il leur vienne en aide d'une manière généreuse."

La *Gazette des Campagnes* nous annonce dans son dernier numéro, qu'elle vient d'entrer dans sa quatrième année. Cette publication tant pour la quantité des matières utiles et pratiques qu'elle contient, que par la modicité de son prix d'abonnement, est le Journal Agricole, qui mérite le plus peut-être l'encouragement des habitants des campagnes. Aussi, faisons-nous les vœux les plus sincères pour que sa prospérité devienne toujours croissante. (*Messenger de Joliette.*)

Bon exemple à suivre.

Nous accusons réception d'une liste de 34 nouveaux abonnés de la paroisse de Ste. Croix, comté de Lotbinière.

Une autre de St. Maurice, Comté de Champlain, de 16 abonnés.

Une autre de Caraquet, Nouveau-Brunswick, de 10 abonnés.

Nous accusons réception d'un nouveau journal intitulé *Le Drapeau de Lévis*. Les propriétaires-éditeurs de cette publication sont MM. Emile Dumais et B. Sauvageau.

Nous souhaitons au *Drapeau de Lévis* encouragement et succès.

Le Directeur de l'École d'agriculture accuse réception, pour le musée de l'École, de plusieurs échantillons de blé d'automne et d'orge, provenant du Bureau de l'agriculture.

Une correspondance de M. l'Abbé Provancher reçue trop tard pour le présent numéro.

Une autre correspondance de M. Bourque remise faute d'espace

Le retard apporté au présent numéro de la *Gazette* a été causé par le manque de papier que le fournisseur n'a pu expédier à temps. Nous comprenons combien de semblables retards sont désagréables pour les lecteurs; aussi espérons-nous les éviter à l'avenir.

RECETTE.

Manière de reconnaître si la toile est mélangée de coton.

A l'aide d'une plume, on laisse tomber une goutte d'encre sur la toile; si elle s'étend symétriquement, c'est-à-dire dans deux directions opposées, le lin est mélangé au coton; si elle s'étend dans tous les sens, la toile est en pur lin ou en coton. Lorsque l'encre ne s'étend pas du tout, la toile a reçu trop d'appât dont on doit la débarrasser avant de la soumettre à l'expérience. La distinction est encore plus sensible, quand on trace un cercle au lieu de faire tomber une goutte. —

LA FORTUNE.

JEAN D'ARNAIGNAC.

(Suite.)

—Et qui paiera? dit Gontrin.

—J'irai leur dire: Donnez-moi la lumière.

—Et qui paiera.

—Je leur dirai: Je veux travailler, je veux savoir: je vous aiderai, vous serez récompensé, car je sens que j'irai plus loin que vous.

—Ah! la bonne farce! s'écria Gontrin. A cela, messieurs les princes de la science et de l'art vous répondront: Dieu préserve un homme d'aller plus loin que nous. Si vous voulez apprendre, ils vous diront: Et qui nous paiera?... Eh bien! si vous voulez, je vous permets de leur répondre: Gontrin. Voilà, jeune homme, ce que je vous offre. Car apprenez de moi que Paris est la plus grande boutique du monde entier, et qu'il s'y vend des choses incroyables. La seule chose qui ne s'y vend pas, c'est ce que vous me faites l'effet d'avoir, le génie. Ça, mon bon, celui qui a fait les fourmis et les éléphants le donne gratis à qui bon lui semble. Quant au reste, les vices, les vertus, avec la manière de s'en servir, cela se vend à Paris, et fort cher: les fidélités à toute épreuve, cela est hors de prix; les mensonges et les trahisons, c'est moins cher, mais cependant cela a son prix à certains jours! L'esprit se donne pour un sou, mais, par exemple, il ne vaut rien! Voilà!

Et M. Gontrin, le commis-voyageur, prit le bras de Jean et sortit avec lui.

Quand Anne se leva, et qu'après avoir parcouru la maison elle n'aperçut pas Jean, elle dit à Marie:

—La mort de Gaston a décidément mis votre frère en veine de promenade: il est déjà parti.

A ce mot: "Parti!" une idée, la dernière, se fit jour dans le cerveau de l'enfant: elle revit comme dans une éclair Jean demandant à sa mère la liberté et la vie, elle se ressouvint de s'être jetée aux pieds de sa mère et de lui avoir demandé grâce pour Jean. Elle revit le coffre plein d'or que sa mère comptait en ce moment-là, elle se ressouvint des deux louis qu'elle était parvenue à soustraire à l'avare et qu'elle avait donnés la veille à son frère, et comprit qu'il devait être parti... Parti! sans elle! elle ne pouvait plus pâlir, mais sa lèvre inférieure, agitée un instant par un tremblement nerveux, s'affaissa et resta humide et pendante.

—Je crois vraiment, dit l'avare, que vous devenez idiot!

Les mains crispées de Marie s'agitaient dans le vide; tout à coup, elle fit un bond prodigieux et tomba accroupie dans un coin de la chambre, se trainant sur les genoux, déchirant ses mains aux aspérités du plancher, et criant d'une voix inarticulée:

—*Le million, le million, le million!*

—Vous êtes folle, criait Anne en cherchant à étouffer les cris de sa fille; mais celle-ci se retourna le visage baignée de sueur, et menaçant sa mère du poing, elle tomba évanouie.

Anne effrayée entra dans la chambre de son fils, espérant l'y trouver. La chambre était vide, mais un papier plié en forme de lettre attira son attention; la suscription portait:

A ma mère!

Anne n'y trouva que ce mot:

Adieu!

—Comprenez-vous cela? cria-t-elle en se précipitant près de Marie. Votre frère? où est votre frère?

Mais tout était fini, Marie ne comprenait plus rien.

Anne se tut, un frémissement étrange traversa son âme, elle revit, comme dans un rêve, ses deux enfants tout petits, roses et blancs; elle revit leurs petits pieds tendres, leurs petites mains; les ongles roses de leurs petits doigts brillèrent à ses yeux; elle revit le rayonnement ineffable de leur premier sourire; elle entendit comme à son oreille le son de la voix de son fils disant pour la première fois: *Maman, Marie*. Elle revit les boucles blondes de sa fille, ses yeux bleus et jusqu'à la petite fossette rose de son coude; elle entendit comme dans le lointain le timbre argentin des deux voix chantant ensemble, la première petite chanson:

J'ai un beau laurier de France;
Mon joli laurier danse;
Mon joli laurier.

Mademoiselle entrez, on danse;
Mon joli laurier danse;
Mon joli laurier.

Faites-nous trois révérences,
Mon joli laurier danse,
Mon joli laurier.

Puis il lui sembla qu'elle avait devant les yeux le beau visage de Jean lui disant:

"Ma mère, notre bonheur est entre vos mains."

Elle leva la tête, et ses yeux rencontrèrent le regard fixe de Marie, qui murmurait encore: *Le million... le million...*

Puis ses yeux tombèrent sur cette lettre de son fils, où il n'y avait qu'un mot: *Adieu!*...

Elle se leva et resta un instant debout, prête à sortir, prête à rappeler son fils. Une voix lui cria: *Il est peut-être encore temps!* une autre voix lui cria:

Le million, le million!

Tout à coup, elle jeta un regard sur Marie, comme pour s'assurer que tout était bien fini, qu'elle ne comprenait plus rien; et saisissant des clefs cachées sous sa robe, elle fit jouer une ouverture pratiquée dans le plancher, en retira un coffre assez lourd, et l'ayant ouvert, elle y plongea les mains, remuant, fouillant à pleines mains sans compter. Son visage pâle s'était animé d'une rougeur foncée, un frémissement singulier agitait son corps au point de donner du mouvement à sa robe de vieille levantine gros-vert, la contraction froide de son visage s'était détendue dans une espèce d'émotion pantelante, et deux larmes semblables à celles qui remplissent les yeux d'un chat buvant du lait voilaient son regard habituellement acéré. Puis, s'étant renversée en arrière, elle ferma les yeux, fouillant, remuant toujours, se berçant elle-même au bruit de l'or; tandis que Marie la regardait en riant, d'un rire muet et hébété.

Au moment où Anne était ainsi renversée, le facteur de la poste sonnait à la porte de la famille de Trencavel.

— Pour mademoiselle Thérèse, cria-t-il.

Dans certaines familles de province, l'arrivée des lettres est chose prévue. Elles apportent, à des époques fixes, des souhaits et des compléments; on connaît la signature avant d'avoir déchiré l'enveloppe. Néanmoins, une lettre n'est jamais indifférente, et il faudrait être blasé sur toutes les jouissances humaines pour ne pas ouvrir avec empressement la lettre que vous écrit un fermier pour vous souhaiter "*une bonne année accompagnée de plusieurs autres.*"

Thérèse fut donc étonnée, et comme elle n'avait reconnu ni

l'enveloppe, ni l'écriture, un instinct secret l'avertissait pourtant, et le nom de Jean d'Armagnac lui traversa l'esprit. Elle monta rapidement dans sa chambre, tandis que le facteur échangeait quelques réflexions avec la femme de chambre.

— C'est sans doute, disait-il, une lettre de quelques pauvres honteux qui réclament le secours de mademoiselle: car je ne connais pas cette écriture; et d'ailleurs c'est de la ville même.

— Peut-être, dit cette femme de chambre, nouvellement arrivée de Paris. Ce n'est pas pour *me* faire valoir, mais mademoiselle est très-charitable.

La vie de province a cela de particulièrement aimable, que chacun y commente vos actions. On vit intimement avec le premier venu; les secrets sont impossibles, mais on y trouve l'amitié.

— Il me semble pourtant, dit madame de Trencavel à son mari, que j'ai entendu la voix du facteur.

— C'est impossible, dit le comte, il n'y a que trois jours que mon frère a écrit; il faudrait donc qu'il lui fut arrivé quelque chose; et d'ailleurs, Thérèse est descendue: elle serait déjà remontée.

— C'était, dit la femme de chambre qui entra, une lettre pour mademoiselle Thérèse.

— Pour Thérèse? dit madame de Trencavel, qui regarda son mari d'un air inquiet.

— Une de ses amies, peut-être, dit le comte.

— Non, sans cela elle serait entrée ici.

Au même moment Thérèse entra: elle était un peu pâle.

— C'est Jean d'Armagnac qui m'écrit, mon père, dit-elle; lisez-la, je vous prie.

Madame de Trencavel s'était levée très-émue à l'aspect de sa fille, et l'avait attirée à elle.

— Qu'avez-vous? lui dit-elle.

— Jean est parti, dit tout bas Thérèse.

— Il ne vous aimait donc pas? ajouta la mère en embrassant sa fille.

— Vous allez voir, dit la jeune fille avec un sourire radieux.

Le comte lut:

"Mademoiselle,

"Vous êtes la descendante de cette belle Adélaïde de Trencavel qui accueillait les troubadours. Eh bien! Jean d'Armagnac écrit à Thérèse de Trencavel, Jean d'Armagnac, mendiant. J'ai rêvé qu'aux pieds de dame Carcasse, dans la fente même du granit, fleurissait une rose de mai, une rose blanche, fraîche et parfumée; que cette rose ne s'effeuillait pas, et qu'au retour de mon voyage, je la retrouverais encore toute rayonnante au soleil levant; j'ai rêvé que son parfum embaumait toute la vieille ville et qu'elle était la récompense de celui qui, parti mendiant, reviendrait troubadour... artiste.

"J'emporte ce rêve pour qu'il soit la force de mes jours et le calme de mes nuits.

"J'ai remis entre les mains du Dieu vivant mon espérance et ma joie.

"Je pars, ayant son amour pour compagnon de voyage, je laisse à la garde de son amour la rose de mai que j'ai rêvée.

"Jean d'ARMAGNAC."

(A continuer.)

JEAN LANDER.

FIRMIN H. PROULX,

Propriétaire-Gérant.

(Extrait du vieux livre de mon oncle)

Connaissances utiles

Les pommes de terre (patates) doivent être exposées à la chaleur du soleil quelques jours avant d'être mises en terre; faites cet essai et vous vous apercevrez que celles que vous aurez semées sans cette préparation seront bonnes à manger plusieurs jours avant celles qui n'auront pas subi cette opération peu coûteuse.

Le jeune cultivateur doit chaque année préparer de nouvelles pièces de terre. S'il se contente de cultiver le même champ, un accident, une année pluvieuse ou de sécheresse détruit sa récolte. Qu'il observe que la même qualité et quantité de semence mise dans une terre sèche ou légère lui donnera un produit assuré dans une année où il eût craint de tout perdre par la quantité de pluie.

Un bocage, avant tout, mon cher, un bocage au milieu d'un pré; ce bocage ornera votre terre, donnera un frais ombrage à vos bestiaux, leur procurera un abri commode contre les froides pluies de l'automne.

Votre ferme deviendra bientôt sans valeur, si vous ne cherchez chaque année à y faire quelque nouvelle amélioration.

Le cultivateur qui veut se vêtir comme un seigneur, le journalier qui emprunte des façons, sont aussi mauvais citoyens que l'homme de profession qui méprise la charme.—Faire son devoir dans son état, se rendre capable de s'en acquiescer, acquérir les connaissances qui s'y rattachent, voilà l'homme utile à son pays.

C'était à l'ombre d'un hêtre que les bergers anciens faisaient reposer leur troupeau, ce n'est pas aux allusions du poète que le hêtre doit son renom, mais parcequ'il est un paratonnerre naturel. En effet le hêtre touffu garantit de la foudre, vous trouverez sous son feuillage un refuge assuré pendant l'orage, et mon fils ce n'est pas encore une fois, une confiance fondée sur des circonstances hasardeuses ou éventuelles; mais une vieille tradition m'a fait croire à cet égard, et de fait, aucun exemple ne m'illustre contre. Faites donc des plantations de hêtre auprès de vos bâtisses, il protégera vos bestiaux et vos bâtiments, mais ayez de plus la générosité d'en planter un sur le grand chemin qui sillonne vos terres, et le voyageur qui y cherchera refuge au temps de l'orage bénira votre cœur.

N'est-ce pas une chose étrange d'entendre des cultivateurs canadiens, qui se dégoûtent des produits de leur pays, tourner en ridicule ceux d'entre eux qui se servent des étoffes de leur pays.

Honte plutôt à celui qui, ne pouvant imiter l'industrie des autres, recourt à prix d'argent emprunter les produits artificiels pour se donner un vêtement qui souvent ne va pas à son état, comme s'il ne valait pas mieux encourager l'agriculture, source de profit pour le pays, stimuler l'industrie des cultivateurs et encourager le commerce dans l'intérieur.

Le cultivateur paie une taxe chaque fois qu'il achète des articles qui viennent de pays étrangers, parce que ces objets sont

objets à un impôt, taxe qui se paie à la demande. Pourquoi donc ne pas nous accoutumer à nous passer des inutilités étrangères. Utilisons nos moments, nos produits, nos ressources et notre santé, puis nous serons à l'aise; mais si au contraire nous demeurons sans énergie, sans activité, sans éducation, nous succomberons bientôt, et il ne manquera jamais de braves pour arracher la crinière du lion mort.

L'agriculteur qui a fait quelque argent en cultivant sa terre ne doit pas employer sa somme à se procurer une plus grande terre, mais à se procurer plus d'engrais pour sa terre. Qu'il évite surtout d'aller engager sa somme d'argent dans des affaires de commerce; plus d'un cultivateur a été privé de ses biens pour s'être adonné à un genre d'industrie qui n'était pas de son ressort. Au reste, vous le savez tous, la peau du renard se rend presque toujours à la boutique du marchand parcequ'il s'est trop exposé... Le commerce le plus avantageux du cultivateur c'est d'essayer chaque année à améliorer les races d'animaux, à augmenter ses engrais et à perfectionner ses instruments de culture.

UN NEVEU.

(Journal de Québec, 1813.)

L'huile de pétrole.

L'emploi de l'huile de pétrole présentant des dangers, il importe de faire connaître au public les précautions nécessaires pour les éviter.

L'huile de pétrole convenablement épurée est à peu près incolore. La pinte ne doit pas peser moins de 2 livres. Elle ne prend pas feu immédiatement par le contact d'un corps enflammé.

Pour constater cette propriété essentielle, l'on verse du pétrole dans une soucoupe, et l'on touche la surface du liquide avec la flamme d'une allumette: si le pétrole a été dépouillé des huiles légères très-combustibles, non-seulement il ne s'allume pas, mais si l'on jette l'allumette enflammée, elle s'éteint après avoir continué à brûler pendant quelques instants.

Toute huile minérale destinée à l'éclairage qui ne soutient pas cette épreuve doit être rejetée comme pouvant donner lieu, par son usage, à des dangers sérieux.

L'huile de pétrole, alors qu'elle ne renferme plus les essences légères dites naphtes, qui lui communiquent la faculté de s'allumer au contact d'une flamme, n'en est pas moins une des matières les plus combustibles que l'on connaisse. Si elle imbibe des tissus de lin, de coton ou de laine, son inflammabilité est singulièrement exaltée; aussi son emmagasinage, son débit, exigent-ils une grande circonspection.

L'huile de pétrole doit être conservée ou transportée dans des réservoirs ou dans des vases en métal. Les dépôts doivent être éclairés par des lampes de sûreté.

Lampes.—Une lampe destinée à brûler du pétrole ou toute autre huile minérale ne doit avoir aucune gerçure, aucune fêlure établissant une communication directe avec

l'enceinte où la mèche fonctionne. Le réservoir doit contenir plus d'huile que l'on en peut brûler en une seule fois, afin que la lampe ne puisse pas être vide pendant qu'elle brûle.

Les réservoirs en matières transparentes comme le verre, la porcelaine, sont préférables parcequ'ils permettent d'apprécier le volume de l'huile qui y est contenue.

Les parois des réservoirs doivent être épaisses; les ajustages qui les surmontent doivent être fixés, non pas à simple frotement, mais par un mastic inattaquable par les huiles minérales.

Le pied des lampes doit être lourd et présenter assez de base pour donner plus de stabilité et diminuer les chances de versement.

Emploi de l'huile dans les lampes.—Avant d'allumer une lampe, on doit la remplir complètement et ensuite la fermer avec soin.

Lorsque l'huile est sur le point d'être épuisée, il faut éteindre et laisser refroidir la lampe avant de l'ouvrir pour la remplir. Dans le cas où l'on voudrait introduire l'huile dans la lampe éteinte avant son complet refroidissement, il est indispensable de tenir éloignée la lumière, avec laquelle on éclaire pour procéder à cette opération.

Si le verre d'une lampe vient à casser, il faut éteindre immédiatement, afin de prévenir l'échauffement des garnitures métalliques. Cet échauffement, quand il atteint une certaine intensité, vaporise l'huile contenue dans le réservoir; la vapeur peut prendre feu, déterminer une explosion entraînant la destruction de la lampe, et, par suite, l'écoulement d'un liquide toujours très-inflammable et souvent même déjà enflammé.

Le sable, la terre, les cendres, les grès, sont préférables à l'eau pour éteindre les huiles minérales en combustion.

Brûlures.—En cas de brûlures, et avant l'arrivée du médecin, il sera très-utile de couvrir les parties blessées avec des compresses imbibées d'eau froide, souvent renouvelées. — *Revue d'économie rurale.*

FAITS DIVERS.

Déplorable accident

Le 14 du présent, vers trois heures de l'après-midi, la paroisse de St. Arsène, dans le comté de Temiscouata, a été frappée d'un de ces accidents qui s'oublent difficilement. Charles Perrault, bâti dans le cinquième rang de cette paroisse, travaillait à une assez grande distance de sa maison, lorsque sa femme, appelée chez un voisin pour une affaire pressante, eut l'imprudence de laisser seuls, dans la maison, quatre enfants dont l'aîné n'avait encore que six ans, et le plus jeune était encore au berceau. Lorsque ces enfants se virent hors de la présence de leur mère, ils prirent la partie de s'amuser, et par malheur avec l'élément le plus dangereux. Ils prirent donc un charbon ardent et le jetèrent dans un tas de filasse qui se trouvait

dans un coin de la maison; cette matière si inflammable communiqua instantanément la flamme à un lit qui se trouvait auprès; du lit le feu se communiqua à d'autres objets, et ainsi en un instant la flamme et la fumée remplirent la maison. Les coupables effrayés de leur œuvre, ouvrirent la porte et se sauvèrent au dehors, sans penser à celui qui reposait dans son berceau. La mère, avertie par la lueur de l'incendie, accourut, mais malheureusement il ne lui restait plus à recueillir que les os calcinés de son tendre enfant.

Sans doute qu'un aussi grand malheur doit trouver de la sympathie dans tout les cœurs; mais ce qui y a de plus pénible c'est que ces accidents sont presque toujours la suite d'imprudence inconcevable.

— On peut voir dans la vitrine de M. Brousseau, un magnifique échantillon de la culture déjà bien connue du public, de M. le curé Duguay, de Sainte-Flavie, comté de Rimouski.

L'échantillon en question est un superbe navet de 41 pouces de circonférence et du poids énorme de 30 livres. La récolte de légumes et d'ognons, pour lesquels la ferme de M. le curé de Ste.-Flavie est renommée, a été très-belle cette année, malgré le retard apporté dans la croissance par l'extrême sécheresse.

Le Révd M. Duguay, dans une lettre écrite à un ami, l'informe que la culture du lin a pris des proportions considérables dans le Comté de Rimouski; il cite un cultivateur qui a produit, à sa part, deux cent cinquante livres de filasse, et un autre dont la récolte s'est élevée à huit cents bottes de lin: "Je pense, dit M. le Curé de Ste. Flavie, que nos cultivateurs sont bien décidés à remplacer le coton américain par la toile canadienne et les étoffes étrangères par les étoffes du pays."

L'exemple donné des bonnes pratiques agricoles par les hommes instruits, est un des meilleurs enseignements et l'influence d'une culture intelligente et soignée comme celle que fait faire sur sa terre M. le Curé Duguay, s'exerce beaucoup plus rapidement qu'on ne serait tenté de le croire.—*Courrier du Canada.*

HUILE DE CHARBON EN CHIRURGIE.— Un assistant chirurgien de l'armée dit que l'huile de charbon est à une plaie suppurante exactement ce qu'est l'eau à une plaie enflammée. L'huile de charbon chasse les mouches et la vermine, apaise les douleurs et produit infailliblement une réaction favorable. Il ajoute qu'il avait vu deux patients dans un grand état de souffrance et dont il avait pansé les blessures avec l'huile de charbon s'endormir avant qu'il n'eût fini de panser le troisième.—*Journal de St. Hyacinthe.*

COQUELUCHE.— On vient de trouver en France un moyen de guérir la coqueluche. On fait respirer au malade pendant quelques minutes la vapeur émise par la chaux qui a servi à la purification du gaz. Il paraît que le soulagement est instantané.—*Idem.*

— On a découvert un établissement, à Paris, où l'on prépare la peau du chat pour en fabriquer des gants et aussi, en y laissant le poil, pour en faire des fourrures; la chair du chat, dans le même établissement, est on même temps employée à des mets délicats à l'usage des gourmets. La meilleure saucisse à Paris est faite avec de la viande de rats et de souris que l'on hache et broie sans en extraire les os. Ce que l'on achète pour des gants de kid de première qualité n'est rien autre chose que du rat.

ANNONCES.



DÉPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

Branche des Pêcheries,

Québec, 10 novembre 1864.

ON attire par la présente l'attention de toutes les parties intéressées à la 27e section du chapitre 62 des Statuts Révisés du Canada en vertu de laquelle il est défendu à toute personne de PRENDRE ou TUER aucune espèce de TRUITE ou "LUNGE" EN AUCUNE MANIÈRE quelconque entre le 20 jour d'Octobre et le 1er jour de Février de chaque année dans le Bas-Canada.

Toute personne enfreignant cette clause de la loi des pêcheries se rend passible d'une amende de pas moins de \$8 ni plus de \$20, outre les frais, ou à défaut de paiement est sujette à un emprisonnement d'un à six mois.

Les plaignants recevront la moitié des amendes imposées et seront payés pour les frais et présence comme témoins.

Les officiers des Pêcheries ont reçu ordre de mettre la loi strictement en force.

A. CAMPBELL,

Com. des Terres de la Couronne.

1er Décembre 1864.

AVIS PUBLIC

EST par le présent donné, qu'une assemblée publique des membres de la Société d'agriculture du Comté de l'Islet aura lieu à St. Jean Port Joli, en la Salle d'audience de la Cour de Circuit, le 20 Décembre prochain, à deux heures après-midi, pour alors procéder à l'élection des officiers et directeurs, à l'audition des comptes de la Société et à l'élection des membres de la Chambre d'agriculture sortant de charge.

P. A. DIONNE,

Président S. A. C. I.

29 Novembre 1864.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
District de Québec et la Rivière-du-Loup.

	Aller.	Retour.
POINTE LEVI	10-00 A.M.	3-30 P.M.
Hadlow	10-10	3-20
Chaudière Junction	10-30	3-00
St Jean Chrysostôme	10-45	2-45
St Henri	11-00	2-30
St Charles	11-26	2-02
St Michel	11-45	1-41
St Valier	11-58	1-27
St François ou Berthier	12-14	1-10
St Pierre	12-25	1-00
ST THOMAS	12-42	12-42
Cap St Ignace	1-03	12-05
L'ISLET	1-25	11-42
	1-40	11-28
Trois Saumons	1-48	11-19
St Jean Port Joli	2-04	11-03
St Roch	2-28	10-37
STE ANNE	2-57	10-15
Rivière Ouelle	3-10	9-55
St Denis	3-26	9-39
ST PASCAL	3-43	9-23
Ste Hélène	4-03	9-03
St Alexandre	4-24	8-40
RIVIERE-DU-LOUP	5-00 P.M.	8-00 A.M.

C. J. BRYDGES,

Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,

Surintendant local.

Marchandises Nouvelles

Venant d'être reçues, et à vendre par les Soussignés :

CHAPEAUX de Feutre pour messieurs. — Chapeaux de Drap — Gilets de laine au tricot — Souliers de Feutre — Gants d'automne et d'hiver — Mitaines — Tapis de Feutre, Tapis de Table.

Draps d'automne et d'hiver

DRAP DE MOSCOU — de Castor — de Pilote — de Molleton — Double foulé.

Casimirs, Tweeds, etc

CASIMIRS de Fantaisie — Tweeds d'Écosse — Tweeds et Etoffes de manufactures canadiennes, etc. — Nouvelles Cravattes et Echarpes pour messieurs, etc.

Nouvelles étoffes à Robes, etc

ETOFFES A ROBES—Nouveaux Plaid — Cobourgs Mérinos — Etoffes pour Mantilles — Echarpes de Laine, etc.

Couvertures de Laine, Flanelles, etc

COUVERTURES DE LAINE— Couvertures de Coton — Matelas — Flanelles — Carisets — Serges — Flanelles de Fantaisie.

HABITS d'automne et d'hiver — Pantalons d'hiver — Vestes — Chemises de Laine de fantaisie.

A. HAMEL et FRÈRES.

15 Nov. 1864. Québec, Rue Sous-le-Fort.

F. A. ST. LAURENT

IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE

FRANÇAISE, ANGLAISE, ALLEMANDE
ET AMERICAINE,

No. 15, Rue des Fossés, No. 15,

ST. ROCH—QUÉBEC.



F. A. St. L. a constamment en
mains :

Ferronneries de tous genres — Ferrures
de maisons — Outils pour les ouvriers —
Glaces de miroirs — Couleurs sèches et à
l'huile — Vitres — Mastic — Huile pour pein-
ture — Pinceaux — Brosses — Ferblanc — Tole
— Fusils — Pistolets — Poudre — Plomb —
Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce
magasin un assortiment complet d'instru-
ments pour l'agriculture.

↔ A vendre en gros et en détail. ↔
1er août 1864.

AVIS AUX CULTIVATEURS.

Le soussigné annonce aux cultivateurs
et marchands de la campagne, qu'il
vient de recevoir d'Europe un grand et ma-
gnifique assortiment d'automne, tels que
Cigares — Pipes en bois — Calumets — Tabac-
nières — Jarres à tabac — Blagues — Boîtes
d'allumettes — Cartes à jouer — Articles de
fantaisie, etc., etc.

Il a aussi un grand assortiment de Ta-
bacs de première qualité, en feuilles, en
torquettes, et à priser. Pour argent comp-
tant seulement. En gros et en détail.

E. BALZARETTI,

Québec, No. 10, rue des Fossés.

J. B. C. HEBERT,
Notaire et Agent,

TIENT son Bureau, à QUÉBEC, No. 18
rue STE. FAMILLE (Côte de Léry),
Haute-Ville.

N. GAUTHIER,
NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY,
près de l'Eglise.

J. P. GENDRON,
Marchand-Horloger,

No. 9, Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES
et BIJOUX qui lui seront confiés pour
être réparés seront mis dans un coffre en
fer à l'épreuve du feu.

RD. GINGRAS & Cie.,
(CI-DEVANT E. GINGRAS)

FABRIQUANTS DE VOITURES

DE

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL

No. 20, Rue Ste. Ursule, Haute-Ville,
Québec.

L. J. G. et Cie. ont toujours un grand as-
sortiment de voitures d'été et d'hiver.

MM. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et
aux membres du Clergé en particulier,
qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établis-
sement, ils ont en même temps importé, et
reçoivent chaque jour d'Europe quantité
d'objets nouveaux dans leur branche de
commerce consistant en Services de table
en argent — Coutellerie de Rodgers — Usten-
sils de ménage — Quincaillerie de toute
sorte, etc., etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à
l'Huile de Charbon, particulièrement pour
l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrange-
ments exprès avec les principales maisons
de commerce d'Angleterre, offrent d'impor-
ter à commission toute commande qu'on
voudra bien leur confier et cela sous un
très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les
ferrures dont ils ont besoin, et tous les in-
struments nécessaires à leurs travaux.

Québec 9¹/₂, rue La fabrique, à l'enseigne
du Gros Marteau.

LIBRAIRIE A STE. ANNE

A VENDRE à l'imprimerie de la Ga-
zette des Campagnes, à Ste. Anne de
la Pocatière :

LE Calendrier pour l'année
Publié par M. L. Brousseau 1865

GAZETTE DES CAMPAGNES, 2me
et 3me volumes—\$1.00 le volume

Quant au 1er volume, la plupart des nu-
méros étant épuisés, nous allons en faire
un nouveau tirage. Ainsi nous invitons
ceux qui désirent avoir ce volume, d'envoy-
er leur nom au plus tôt, afin que l'on sache
à quoi s'en tenir quant au nombre d'exem-
plaires à tirer—\$1.00 le volume

NOUVEAU Recueil de Chansons cana-
diennes et françaises, 360 pages, con-
tenant 550 chansons—Broché, 36 sous ;
relié, 2 shillings

LIVRES D'ECOLE: Petit Catéchisme
— Grand Catéchisme — Alphabeth —
Nouveau Traité ou Devoir du Chrétien—
Histoire abrégée de l'Ancien Testament—
Grammaire des Frères, avec exercice—
Eléments de la Grammaire française par
M. Lhomond—Abrégé de l'Histoire Sainte,
de France et du Canada—Abrégé de l'his-
toire du Canada, par F. X. Garneau—Ma-
nuscrits—Notions élémentaires de Cosmo-
graphie — Psautier de David — Spelling
Book, Vocabulaire, etc., etc

PAPIER pour les écoles, papier à lettre
et à billet réglé et non réglé, de la
meilleure qualité, et au prix de Québec

ENVELOPPES à bon marché de toutes
les grandeurs et de toutes les qua-
lités

PLUMES de toutes sortes. Encre noire,
rouge et bleue. Ardoises, Crayons,
Porte-plumes, Cahiers, Cartes à jouer,
Canifs, etc., etc., etc

EN VENTE

À LA LIBRAIRIE DE LA

GAZETTE DES CAMPAGNES

LES Ursulines de Québec, depuis leur
établissement jusqu'à nos jours, en 2
volumes—1er vol. 5s ; 2e vol. 3s 9d

VIE d'Adèle Coulombe, religieuse hos-
pitalière de l'Hôtel-Dieu de Montréal,
en Canada—Broché, 2s 6d ; relié, 3s 9d

LES Servantes de Dieu en Canada, essa-
i sur l'histoire des communautés reli-
gieuses de femmes en cette province—1s 3d

INSTRUCTIONS chrétiennes pour les
jeunes gens, utiles à toutes sortes de
personnes, mêlées de plusieurs traits d'his-
toires et d'exemples édifiants. Avec l'ap-
probation de Sa Grandeur Mgr L'Evêque
de Tloa—1s 9d

PETIT Manuel de l'Apostolat de la
Prière, par le R. P. H. Ramière, S. J.
1re édition canadienne, d'après la 4e édi-
tion française, avec l'approbation de Mgr
l'Evêque de Montréal—Broché, 18 sous ;
relié, 30 sous

MANUEL des Congrégations des Sainte-
Anges, à l'usage des jeunes élèves
des Collèges et des Couvents, avec appro-
bation de Mgr l'Evêque de Tloa—2s.

LE Mois de Marie au Pied de la Croix.
12 mois de toute l'année et de toute la
vie, offert à l'Âme pénitente, 4e édition re-
vue et augmentée d'une pensée propre à
consoler les âmes affligées—4s 6d

ARCHICONFRÈRE du Denier de St.
Pierre, suivi des instructions sur la
manière de gagner les indulgences—8 sous.
la douzaine, 3 shillings

PETIT Manuel du Rosaire-Vivant—6
sous ; la douzaine, 2 shillings ; le 100.
15 shillings.

DÉVOTION aux Douleurs de Marie—
6 sous

PETIT Office de l'Immaculée Concep-
tion de la Très-Sainte Vierge—6 sous

MOIS de St. Joseph—20 sous. Dévotion
à St. Joseph—1 sous

LE Chapelet de l'Amour Divin, avec
deux autres exercices portant indul-
gences—6 sous

CHEMIN DE LA CROIX, dédié aux
Dames de la Charité—3 sous

RECUEIL de Prières à l'usage des
élèves des pensionnats du Canada—
6 sous

PRIÈRES : Salutations affectueuses à la
Sainte-Vierge—Prière au St. Enfant
Jésus—Dévotion au Cœur agonissant de
Jésus—Litanyes pour demander une solide
dévotion envers le Sacré Cœur de Jésus—
Union au Cœur de Jésus—Les 15 Mys-
tères du St.-Rosaire—etc., etc

LIVRES DE PRIÈRES : Imitation de
Jésus-Christ — L'Ange Conducteur—
Journée du Chrétien—Office de la Sainte-
Vierge — Formulaire de Prières—Recueil
de Prières, etc., etc

A VENDRE CHEZ FIRMIN H. PROULX, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, STE ANNE

La Flore Canadienne ou description de toutes les plantes de forêts, champs, jardins et eaux du Canada, accompagné du vocabulaire des termes techniques et des clefs analytiques, par l'Abbé L. Provancher, ornée de plus de 400 gravures sur bois, 2 vols—Brochés, 10s; reliés, 12s. 6d.

Le Verger Canadien ou culture raisonnée des fruits qui peuvent réussir dans les vergers et les jardins du Canada, par l'Abbé L. Provancher, 2me édition, augmentée de la culture des atocas et de la vigne—2s.

Traité élémentaire de botanique, par l'Abbé L. Provancher, illustré de plus de 80 gravures sur bois—36 sous.

Considérations sur l'agriculture Canadienne, au point de vue religieux, rationnel et du bien-être matériel—12 sous.

Réponses aux programmes de Pédagogie et d'agriculture, pour les diplômés d'école élémentaire et d'école modeste, par M. Jean Langevin, Prêtre—15 sous.

Même ouvrage. Deuxième édition, approuvée par le Conseil de l'Instruction publique—30 sous.

Les éléments de l'agriculture, à l'usage de la jeunesse canadienne, par James Smith, professeur d'agriculture au Collège agricole et industriel de Rimouski—30 sous.

Questions générales sur l'agriculture, à l'usage des écoles, par A. M. Paquin, M. D.—6 sous; la douzaine, 2s. 6d.

Nouveau système de comptabilité agricole ou méthode sûre et facile pour bien gérer les administrations d'une ferme, par F. M. F. Ossaye—18 sous.

Le lin, procédés de culture et de préparation—6 sous.

La chimie appliquée aux arts et métiers, à l'usage de toutes les familles, par P. Hirbet—30 sous.

Les mines d'or du Bas-Canada, ou Guide du mineur, etc.—15 sous.

Le Saguenay en 1851, le passé, le présent et l'avenir du Haut-Saguenay, au point de vue de la Colonisation—15 sous.

Maison Rustique du 19e siècle, contenant les meilleures méthodes de culture usitées en France et à l'étranger, etc. 5 volumes reliés—\$12.

Cours complet d'agriculture théorique et pratique, ou Dictionnaire raisonné et universel d'agriculture, avec des figures en taille douce, en 16 volumes—\$15.00.

Etudes rurales, défenses des intérêts matériels, moraux et religieux des campagnes, par l'Abbé Méthivier, membre de l'Institut historique de France—1s. 6d.

Des comices agricoles, et en général des institutions d'agriculture, par Mr. Dupin—30 sous.

Traité d'agriculture par Lucien Platt, ancien sous-directeur du jardin-botanique de St.-Pierre-la-Martinique—18 sous.

La ferme, le camp et la fabrique, récit dédié aux habitants des campagnes—1s. 6d.

Histoire de l'association agricole, par Eugène Bonne-mère, auteur des *Pay-sans* au 19e siècle—30 sous.

Guide-manuel du Jardinier, contenant l'art de cultiver et de décorer les jardins, par Raconot Godfroy—30 sous.

Le Jardinier pratique ou guide des amateurs dans la culture des plantes utiles et agréables, contenant le jardin potager, le jardin fruitier, le jardin d'agrément; un précis de la conduite des serres, les moyens de guérir les maladies et de détruire les insectes nuisibles; précédés des notions préliminaires sur le sol, les engrais, les amendements, etc., et suivi d'un vocabulaire explicatif des principaux termes de botanique, avec un grand nombre de planches, un chapitre sur la composition des jardins avec figures; puis d'un traité sur l'éducation des abeilles, par E. Hocquart—3s. 9d.

Cours d'arboriculture, élémentaire et pratique, par Célestin Vigneron, élève de Du Breuil, etc.—36 sous.

Histoire descriptive des plantes ou éléments de botanique, ouvrage destiné à donner le goût de l'étude de cette science, suivie du vocabulaire des termes de botanique les plus usités—30 sous.

Petite Botanique avec figures, par N. Méissas—36 sous.

Histoire du Tabac, ses persécutions, par C. Barbier—30 sous.

Nouveau langage des fleurs, avec leur valeur symbolique et leur emploi pour l'expression des pensées, précédé d'une introduction par Pierre Zaccane—3s. 9d.

Langage emblématique des fleurs d'après leurs propriétés naturelles, leur historique, la consécration ancienne et l'usage avec la nomenclature des différents sentiments dont chaque fleur est le symbole, etc.—1s. 9d.

Des substances alimentaires et des moyens de les améliorer, de les conserver et d'en reconnaître les altérations, par A. Payen—3s. 9d.

Du Pain et des moyens d'obtenir une économie de 30 à 40 pour cent dans sa fabrication, par M. Beaux—30 sous.

Les maladies des patates, des betteraves, des blés et des vignes, avec l'indication des meilleurs moyens à employer pour les combattre, par A. Payen—3s. 9d.

Leçons de chimie appliquées à l'agriculture, par M. Ed. Guéranger, membre de plusieurs académies—11s. 3d.

DES ENGRAIS, ou l'art d'améliorer les plus mauvaises terres, par les amendements et les engrais de toute nature, par M. Ducoin—30 sous.

Traité des engrais et amendements par M. Fouquet, 2 volumes—6s. 3d.

Le nouveau Maréchal-expert, ou le guide du vétérinaire, avec un précis de la connaissance et du choix des chevaux; de leur éducation et conservation, de leurs maladies et des moyens de les traiter—36 sous.

La clef de la Science, ou les phénomènes de tous les jours expliqués—7s. 6d.

Petit dictionnaire des recettes utiles et pratiques, renfermant les procédés d'économie rurale et domestique les plus nouveaux, ainsi qu'un choix de recettes hygiéniques et médicales utiles pour la conservation de la santé—3s. 9d.

Le trésor des recettes utiles de gastronomie, et des moyens d'augmenter la force corporelle, de conserver la santé, de prolonger la vie, etc., suivi d'une gymnastique hygiénique sans appareil, mise à la portée de tout le monde; d'un procédé magnétique pour faire passer instantanément et soi-même la migraine et autres maux de tête, etc.—18 sous.

Almanach du Cultivateur, par les rédacteurs de la Maison Rustique du 19e siècle—1 shelling.

Almanach de l'Hygiène, art de conserver la santé, résumé d'après les travaux scientifiques les plus modernes—15 sous.

UNION FÉDÉRALE des provinces de l'Amérique du Nord, par J. C. Taché, Chevalier de la Légion d'honneur—1 écu.

LE CANADA, ses institutions, ressources, produits, manufactures, etc., par Hector L. Langevin, avocat—30 sous.

L'HISTOIRE DU CANADA, en tableaux, comprenant les événements politiques et religieux; des listes des archevêques et évêques, des vice-rois, gouverneurs, intendants, etc; les découvertes, batailles, traités de paix, fondations, sous la domination française et la domination anglaise, par M. Jean Langevin, Prêtre, Principal de l'École Normale Laval—8 sous.

TABLEAU chronologique et synoptique des principaux faits de l'Histoire du Canada, tant civile que politique et religieuse, depuis sa découverte jusqu'à nos jours, avec les synchronismes de l'Histoire de France, d'Angleterre et de l'Eglise par l'Abbé L. Provancher—1 shelling.

Notice Historiographique sur la tête célébrée à Québec le 16 juin 1859, jour du 200e anniversaire de l'arrivée de Monseigneur de Montmorency-Laval, en Canada, par J. C. Taché, ancien élève du Séminaire de Québec et Chevalier de la Légion d'Honneur—30 sous.

Eloge de Messire C. F. Painchaud, fondateur du Collège de Ste. Anne, par C. Bacon, élève de philosophie, suivi de diverses notices sur la vie de ce digne prêtre. Avec un portrait photographique—30 sous.

MEMOIRE concernant la précieuse plante du Ging seng de Tartarie, découverte en Amérique par le Père Joseph-François Lafiteau, missionnaire des Iroquois du Sault St. Louis; précédé d'une notice biographique par M. Hospico Verreau, Principal de l'École Normale Jacques Cartier, et accompagnée du portrait du Père Lafiteau et de son autographe—2s. 6d.

(A continuer.)